

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 52/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **4 du mois d'octobre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/09/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

PROCURATION : -

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, BOUSSARIE Myriam, BURBAN Anne-Gaëlle, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, JAMAIN Thomas.

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUSSARIE Myriam

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

OBJET : DELIBERATION AUGMENTATION LOYER BOULANGERIE

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré l'augmentation du loyer de la boulangerie suite au changement du four.

Le prix du four est de 57 000 € HT

Le loyer de la boulangerie est de 434.89 € TTC depuis 2004

Cette augmentation prendra effet à la signature du nouveau bail.

Les membres du conseil municipal proposent d'augmenter le loyer a 500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix « pour » et 1 voix « contre »:

➤ **Approuve** l'augmentation du loyer de la boulangerie à 500€ TTC

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*